



KPMG SA

11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac Cedex

ADIL 24

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ADIL 24

3 Rue Victor Hugo - 24000 Périgueux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92056 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac Cedex

ADIL 24

3 Rue Victor Hugo - 24000 Périgueux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'administration de l'association ADIL 24,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL 24 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 23 mai 2024

KPMG SA



Valérie Crabos
Associée

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	13 059	11 864	1 195	200
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 294		18 294	18 294
Constructions	294 693	292 167	2 525	3 200
Installations techniques, matériel et outillages industriels	381	381		
Autres immobilisations corporelles	113 125	108 746	4 379	7 123
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 634		1 634	1 610
Autres titres immobilisés	15 000		15 000	15 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL I	456 686	413 159	43 527	45 926
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	80 054		80 054	58 690
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	428 764		428 764	450 260
Charges constatées d'avance	12 661		12 661	5 880
TOTAL III	521 479		521 479	514 829
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	978 165	413 159	565 006	560 756

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	197 840	197 840
Report à nouveau	141 316	33 188
Excédent ou déficit de l'exercice	-18 851	108 128
Situation nette	320 305	339 156
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	320 305	339 156
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	109 167	64 204
TOTAL III	109 167	64 204
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 506	17 749
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	103 926	139 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 102	61
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	135 534	157 396
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	565 006	560 756

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	59 634	55 630
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	44	3 256
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	640 928	639 430
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	50 928	51 957
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	46 860	86 589
Utilisations des fonds dédiés	10 037	46 000
Autres produits	10	4
TOTAL I	808 440	882 866
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	142 322	133 964
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 710	27 833
Salaires et traitements	504 199	413 106
Charges sociales	108 417	135 955
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 050	10 516
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	55 000	51 704
Autres charges	8	20
TOTAL II	829 704	773 098
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 265	109 768
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 540	939
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 540	939
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 540	939
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 725	110 707

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	303	42
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	303	42
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 429	2 621
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	1 429	2 621
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-1 126	-2 579
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	812 282	883 847
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	831 133	775 719
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-18 851	108 128

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 565 006 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -18 851 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Activité de l'association

L'ADIL 24 conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales ayant trait au logement.

L'accompagnement des locataires en difficultés avec un service de prévention des expulsions locatives - SPEL recherche avec le propriétaire et le locataire des solutions adaptées à la situation - étalement de la dette, aides financières FSL, dossier de surendettement et met en place des protocoles d'accord afin d'assurer un maintien dans le logement puis en effectue un suivi régulier.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'association

Siège social de l'ADIL 24 :

3 rue Victor Hugo
24 000 PERIGUEUX

L'association intervient également au :

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT - BERGERAC
Point Info Famille - Caisse d'Allocations Familiales
24 boulevard Victor Hugo
24 100 BERGERAC

L'association assure une présence dans 15 permanences départementales dans les villes suivantes :

BELVES, BRANTOME, EXCIDEUIL, LA FORCE, LE BUGUE, LALINDE, MONTIGNAC, MONTPON, NONTRON, PORT STE FOY, RIBERAC, ST ASTIER, SARLAT, TERRASSON, THIVIERS.

Faits caractéristiques

L'ancienne directrice a quitté l'association, le remaniement des fonctions de direction réalisé en N-1 c'est donc poursuivi avec la contractualisation de la promotion de la directrice adjointe.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| • Constructions | 25 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 à 20 ans, |
| • Matériel et outillage | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 2 à 5 ans, |
| • Matériel informatique | 3 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.17 %.

L'association est couverte par un contrat avec ALLIANZ, offrant une couverture à hauteur de 49 359 € suffisante pour une dette estimée à 16 716 €, l'association n'a pas procédé à la comptabilisation de provision sur l'exercice.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 109 167 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 039		1 020
TOTAL	12 039		1 020
Terrains	18 294		
Constructions :	73 176		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :	221 517		
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	381		
- Générales, agencements et aménagements divers	38 218		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	74 301		606
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	425 887		606
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	1 610		24
- Participations			
- Titres immobilisés	15 000		
Prêts et autres immobilisations financières	500		
TOTAL	17 110		24
TOTAL GÉNÉRAL	455 035		1 650

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			13 059	
TOTAL			13 059	
Terrains			18 294	
Constructions :			73 176	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :			221 517	
- Gales, agencements et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			381	
- Gales, agencements et aménagt. divers			38 218	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			74 907	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			426 493	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			1 634	
- Participations				
- Titres immobilisés			15 000	
Prêts et autres immobilisations financières			500	
TOTAL			17 134	
TOTAL GÉNÉRAL			456 686	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 839	26		11 864
TOTAL	11 839	26		11 864
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	73 176			73 176
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	218 317	675		218 992
Installations techniques, matériel et outillage industriel	381			381
Installations générales, agencements et aménagements divers	35 464	393		35 857
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 933	2 956		72 889
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	397 271	4 024		401 295
TOTAL GÉNÉRAL	409 109	4 050		413 159

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500		500
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	885	885	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	649	649	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	78 520	78 520	
Charges constatées d'avance	12 661	12 661	
TOTAL	93 215	92 715	500

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 506	30 506		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	44 842	44 842		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	51 261	51 261		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 823	7 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 102	1 102		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	135 534	135 534		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 242	8 330
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	64 766	97 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 102	61
TOTAL	75 109	105 667

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	80 054	58 226
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 198	206
TOTAL	82 252	58 432

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	12 661	5 880
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		12 661	5 880

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
CONVENTION MOUS	1 704		1 704				
PEX 2022	12 500		8 333			4 167	
PEX 2023	50 000					50 000	
PEX 2024		55 000				55 000	
TOTAL	64 204	55 000	10 037			109 168	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	64 204	55 000	10 037			109 168	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	197 840				197 840
<i>- dont réserves des activités sociales et médico sociales</i>					
Report à nouveau	33 188		108 128		141 316
<i>- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales</i>					
Excédent ou déficit de l'exercice	108 128	-108 128		-18 851	-18 851
<i>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales</i>					
Situation nette	339 156	-108 128	108 128	-18 851	320 305
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	339 156	-108 128	108 128	-18 851	320 305